

**L'Administration Communale de BRUNEHAUT recrute un
OUVRIER QUALIFIE CHARGE DE L'ENTRETIEN DES BATIMENTS
ET AYANT UNE QUALIFICATION EN ELECTRICIEN D2/ D4 sous
régime contractuel à TEMPS PLEIN et répondant aux conditions APE,
pour un CDD de remplacement**

Les conditions d'admission sont établies comme suit :

- 1) Être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne
- 2) Être de conduite irréprochable (extrait du casier judiciaire – modèle 2) et jouir de ses droits civils et politiques
- 3) Être âgé(e) de 21 ans au moins
- 4) Répondre, au plus tard lors de l'entrée en service, aux conditions relatives aux Aides à la Promotion de l'Emploi (Passeport APE)
- 5) Détenir le permis de conduire B

Qualification recherchée : titulaire au minimum d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (CESI) et au plus du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS, 6^{ème} année enseignement technique, 7^{ème} année enseignement professionnel) en rapport avec la fonction à exercer (électricité).

Votre mission : Au sein de l'administration communale et sous la direction du Contremaître du service des travaux, l'ouvrier qualifié réalise l'ensemble des travaux organisés par le service technique liés :

- a) L'entretien des bâtiments
- b) Liés à sa compétence spécifique qu'est l'électricité.

Il réalise le placement d'installations électriques ainsi que des installations sanitaires. Il en assure le contrôle, l'entretien et répare les pannes.

Il aura aussi pour mission l'accomplissement des tâches simples en matière de plomberie, chauffage, sanitaire et d'entretien général des bâtiments.

Tâches :

- Effectuer les dépannages et réparations dans les bâtiments communaux ;
- Remplacer et raccorder câbles, fusibles, ampoules, interrupteurs, appareils électriques, installations lumineuses, téléphonie,
- Mettre les installations en conformité suivant les rapports des organismes agréés ;
- Réaliser des travaux de chauffage et des interventions de première urgence sur les chaudières ;
- Effectuer des réparations sanitaires de tout type (wc, lavabo, évier, évacuation des eaux...)
- Participer au travail quotidien de l'ensemble des brigades du service ouvrier et épauler si besoin est, les équipes dans leurs tâches.

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive

Compétences requises :

- Posséder une expérience probante en tant qu'ouvrier dans le domaine de l'électricité;
- Être titulaire d'une qualification en électricité BA4 est indispensable ;
- Disposer d'une expérience pratique en câblage, raccordement général, raccordement de coffret, câblage informatique est un plus ;
- Avoir une expérience en chauffage et en plomberie est souhaité ;
- Posséder des compétences dans l'entretien des bâtiments ;
- Avoir une expérience dans différents domaines inhérents à un service travaux est un atout .
- Dynamique, motivé et flexible ;
- Avoir d'excellentes qualités d'écoute, de mémorisation et d'organisation du travail ;
- Esprit d'équipe, être respectueux de vos collègues, du citoyen et des consignes ;
- Excellente présentation, polyvalence et pro activité ;
- Fiable, volontaire et en bonne condition physique ;
- Adhérer aux valeurs du service public et en assurer une image positive ;

Atouts supplémentaires :

- Habiter dans la Commune de Brunehaut

Votre contrat :

Régime de travail : 38h/semaine.

Début : au plus vite

Durée : CDD

Type : contractuel APE à durée déterminée (de remplacement.

Salaire : D2 ou D4 selon le niveau du diplôme.

Dépôt de candidature :

Les candidat(e)s doivent introduire leur demande à l'attention de Madame la Bourgmestre de Brunehaut, Rue Wibault Bouchart, 11 à 7620 BRUNEHAUT, **par mail**, à l'adresse suivante : nathalie.bauduin@commune-brunehaut.be au plus tard le 03.04.2026 inclus, accompagnée

OBLIGATOIREMENT :

- o D'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae avec photo
- o D'un extrait du casier judiciaire – modèle 2
- o D'une copie du diplôme ainsi que l'attestation BA4
- o Du passeport APE délivré par le Forem (au moment de l'engagement)

Procédure de recrutement :

Toute candidature ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil de la fonction et/ou ne reprenant pas l'ensemble des documents repris ci-dessus (à l'exception de l'extrait de casier judiciaire modèle 2 qui pourra être remis le jour de l'entretien), à la date de clôture, sera écartée de la procédure de recrutement.

Une sélection préalable des candidats sera faite sur base de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats retenus seront invités à participer à une épreuve orale.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Directrice Générale Madame Nathalie Bauduin au 069/36.29.60.

La Directrice Générale,


N. BAUDUIN



La Bourgmestre,


C. HURBAIN

« Conformément au Règlement Général de Protection des Données du 27 avril 2016 UE 2016/679 et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les candidats à la présente offre sont informés que la Commune de Brunehaut traite les données à caractère personnel contenue dans le curriculum vitae ainsi que dans ses annexes à la seule fin de la procédure de recrutement. Les données y afférentes seront conservées durant 1an et seront ensuite détruites.

Les candidats ont la possibilité d'exercer leurs droits consacrés par le Règlement Générale de Protection des données :

- ✓ soit par courrier : rue Wibault Bouchart 11 à 7620 Bléharies
- ✓ soit par email : dpo@commune-brunehaut.be

Si vous estimez que la Commune de Brunehaut n'a pas protégé et/ou traité vos données personnelles conformément aux réglementations en vigueur, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://autoriteprotectiondonnees.be>).

- ✓ Soit par courrier : Rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles (Tel : 02/274.48.00)
- ✓ soit par email : commission@privacycommission.be »
- ✓